

**République Tunisienne**  
**Ministère des affaires de la jeunesse et du sport**  
**Direction des services communs**  
**Direction des bâtiments et équipements**  
**AO 09/2018**

<b>Objet de l'appel d'offre</b>		AO 09/2018 Acquisition d'équipements audio visuels pour les institutions de la jeunesse, les clubs ruraux, les centres de promotion et la direction centrale			
<b>LOT</b>	<b>Art</b>	<b>Désignation</b>	<b>Unité</b>	<b>Quantité totale</b>	<b>Caution provisoire en DT</b>
<b>N°01</b>	1-1	Unité de sonorisation	Ens	60	3500
	1-2	Unité de sonorisation portative	Ens	60	1800
<b>N°02</b>	2-1	Caméscope numérique	U	160	2800
	2-2	Appareil photo numérique	U	77	700
	2-3	TV LED Full HD min 43"	U	260	3900
	2-4	TV LED Full HD 32"	U	720	6000
	2-5	Vidéo projecteur Full HD	U	71	600
	2-6	Ecran de projection motorisé	U	71	200
<b>Condition de participation</b>	Peuvent participer au présent appel d'offre les prestataires de services qui ont les moyens humains et financiers nécessaires et qui n'étaient pas des fonctionnaires au sein du ministère des affaires de la jeunesse et des sports depuis au moins 5ans et ce conformément aux dispositions du décret des marchés publics n°1039-2014 du 13/03/2014				
<b>Lieu de retrait du dossier d'appel d'offre</b>	Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres auprès de la direction des bâtiments et équipements- Sous direction des marchés sis <b>Rue du Brésil Belvédère 1002 Tunis (3 Ième étage)</b> , sur présentation d' : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un récépissé de versement d'un montant de <b>30DT</b> à la trésorerie générale de la république tunisienne</li> <li>- cachet du soumissionnaire</li> </ul>				
<b>Composition du dossier d'appel d'offres</b>	L'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans deux enveloppes séparées et fermées portant la référence de l'appel d'offre, le tout dans une 3 <sup>ème</sup> enveloppe externe et les pièces administratives et la caution provisoire sur laquelle sera portée l'identité de l'appel d'offre. Seront rejetées les offres qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne portent pas la caution provisoire</li> <li>- Les offres qui ont été adressés où déposés après la date et l'heure limite de réception des offres</li> </ul>				
<b>La mention que l'appel d'offre doit porter</b>	«A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 09/2018 : Acquisition d'équipements audio visuels »				
<b>L'adresse d'envoi des offres</b>	Les offres doivent être adressés à temps sous plis recommandés ou par rapide poste ou directement déposés au bureau d'ordre central du Ministère des affaires de la Jeunesse et du Sport contre un reçu, à l'adresse suivante : MAJS avenue Mohamed Ali AKID- EL KHADRA 1003 TUNIS				
<b>Date et heure limite de réception de s offres</b>	08 Juin 2018 à 09H du matin				
<b>Date heure et lieu d'ouverture des plis</b>	La commission d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu le <b>08 Juin 2018 à 10H</b> au local <b>au siège du MAJ- Direction des Bâtiments et équipements Rue du Brésil Belvédère Tunis</b> . Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis à condition de présenter une procuration.				
<b>Validité des offres</b>	Les offres sont valables pour une période de 120 jours à partir de jour qui suit la date d'ouverture des plis				